



# Villeneuve -lès-**Bouloc**

Magazine municipal d'information

N°4 Mai 2022



## MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - [accueil@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:accueil@villeneuvelesbouloc.fr)  
[contact@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:contact@villeneuvelesbouloc.fr)

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture  
06 43 02 49 01
- Régie cantine : [cantine@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:cantine@villeneuvelesbouloc.fr)
- Service communication :  
[communication@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:communication@villeneuvelesbouloc.fr)
- Service urbanisme : [urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr)
- Service comptabilité : [comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr)
- Site internet : [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr)

## SANTÉ / SOCIAL

### CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : [ccas@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:ccas@villeneuvelesbouloc.fr)  
Castelnau d'Estrétefonds : [ccas@mairiecastelnau.fr](mailto:ccas@mairiecastelnau.fr)

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

### PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

### MAISON MÉDICALE COMMUNALE

#### Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

#### Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

#### Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36  
ou sur le site doctolib.

### INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

### MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

## PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit  
Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos :  
<https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

## URGENCES

### MÉDECINS BOULOC

- BENHAMOU Nathalie : 05 61 82 02 47
- KHAROUBI PATRICE : 05 61 82 07 67

### PHARMACIES DE GARDE

Tel : 3237

### URGENCES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83  
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

## MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - [mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr)

## ENFANCE / JEUNESSE

### ÉCOLE

Tel : 05 61 82 09 64 - mail : [ecole@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:ecole@villeneuvelesbouloc.fr)

### ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : 09 67 32 69 98

mail : [villeneuvelesbouloc@leolagrange.org](mailto:villeneuvelesbouloc@leolagrange.org)

### CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

## SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Urbanisme, travaux et environnement 9

Santé et Social 10

Développement numérique 11

Culture 12

Enfance et Jeunesse 14

Associations 18

La page des enfants 25

Expression libre 26

Agenda 27



Après l'annulation de la cérémonie des vœux due à la crise sanitaire, les **réunions de quartier**, elles, ont pu reprendre cette année. Déjà deux secteurs de la commune y ont participé, avec une consultation citoyenne sur le devenir de l'actuelle mairie qui donne ainsi à tous la possibilité de s'exprimer. Le troisième et dernier secteur se réunira le 10 juin.

Les **temps forts** depuis le début de l'année nous ont offert la joie de retrouver l'échange en face à face, essentiel à la

vie sociale de notre commune, tel que la reprise des événements culturels et associatifs.

Une **conseillère numérique** de la Communauté de Communes du Frontonnais assure depuis février une permanence à la médiathèque, tous les 15 jours, en complément de l'atelier informatique du CCAS.

Un **nouveau médiathécaire**, Laurent Boudard, est arrivé parmi nous le 19 mars pour remplacer Céline Claval qui a souhaité partir vers d'autres horizons fin mars. Bienvenue à Laurent !

La sécurité des déplacements est toujours au centre de nos actions, preuve en est la continuité des travaux sur plusieurs zones.

Notre village n'a pas été épargné par les incivilités, les dégradations et les vols. Je déplore tout cela avec une grande tristesse. Les coûts engendrés par ces différents actes ont un impact sur le budget de la commune. Pour faire cesser cela, **la mise en place d'un système de vidéo surveillance des bâtiments va être effectuée prochainement, en coordination avec la Gendarmerie Nationale.**

Je souhaite également vous alerter sur les découvertes récurrentes dans l'espace public, de cartouches vides de **protoxyde d'azote**, gaz hilarant entraînant de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques en cas de consommations répétées. **PARLEZ-EN AVEC VOS ENFANTS ! SOYEZ VIGILANTS ! Aidez-les à prendre conscience du danger.**

Par ailleurs, je vous informe de l'arrivée du policier intercommunal Villeneuve-lès-Bouloc depuis le mois de février. Il s'installera par la suite dans la structure de la nouvelle mairie.

La **reprise de la saison culturelle** a été un beau succès pour le premier semestre 2022. J'espère que vous continuerez à participer nombreux à la programmation du second semestre, toujours aussi riche.

Je vous donne rendez-vous le samedi 11 juin à 20h30 à la salle des fêtes pour le dernier concert de la saison Culturelle du 1<sup>er</sup> semestre, puis à notre traditionnelle fête locale du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 juillet.

Je vous souhaite par avance d'excellentes vacances d'été !

André GALLINARO

### Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

**Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.**

### Policier intercommunal

Depuis le 15 février 2022, le bureau du policier intercommunal, Mr Stéphane DESCOINS, est installé à Villeneuve-lès-Bouloc dans l'attente de la construction de la nouvelle mairie.

Les élections législatives servent à élire les députés. Ceux-ci sont élus au suffrage universel direct par les citoyens français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. **Les prochaines élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli. Un électeur peut désormais donner procuration à la personne de son choix même si elle n'est pas inscrite dans la même commune, à condition que celle-ci vienne voter dans la commune de l'électeur qui lui a donné la procuration.

En cas de déménagement dans la même commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif du nouveau domicile (- de 3 mois)
- Formulaire cerfa n°12669 (disponible en mairie). La case *déménagement au sein de la même commune* doit être cochée.

### Réunions de quartiers

Les deux réunions de quartiers qui se sont tenues les 8 et 9 avril 2022 ont rassemblé une centaine de Villeneuvois. Ont été conviés pour le moment les habitants des secteurs nord et une partie centre de la commune. La dernière réunion concernant le secteur

sud et l'autre partie du centre se tiendra le **vendredi 10 juin 2022 à 20h30**. Ces réunions permettent aux élus d'aller à la rencontre des habitants autour d'un moment de partage et de dialogue, d'évoquer les projets du village et d'envisager l'avenir ensemble.



### Nouvelle Mairie

Le marché de travaux a été lancé et le choix des entreprises est en cours. Le démarrage des travaux est prévu en septembre pour une livraison au quatrième trimestre 2023.

### Ouverture d'un nouveau Service des impôts des particuliers à Saint-Alban pour le nord-toulousain

### Cérémonie du 19 mars 1962

La cérémonie a eu lieu le mercredi 23 mars 2022. Malgré le vent, les porte-drapeaux des anciens combattants étaient comme toujours nombreux. Les personnes présentes se sont ensuite retrouvées à la mairie autour du verre de l'amitié.



Le réseau de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP 31) renforce sa présence dans les territoires et un nouveau Service des impôts des particuliers ouvre à Saint-Alban, rue Salgareda. (05.62.75.35.27) Il permet désormais de recevoir, au plus près de leur domicile, les usagers du nord-toulousain qui auparavant dépendaient du centre de Toulouse.

Un agent des finances publiques vous reçoit également à la maison des vins et du tourisme à Fronton.

Informations sur : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## BILAN DES RÉALISATIONS 2021

### ❖ Chiffres clés financiers 2021

	2020	2021	Évolution %
Dépenses de fonctionnement	1 709 236 €	1 918 114 €	12,22 %
Recettes de fonctionnement	2 206 539 €	2 274 149 €	3,06 %

Fonctionnement = Gestion courante de la commune

- ✓ Parking de la salle des fêtes et installation du mur antibruit
- ✓ Trottoirs et enfouissement des lignes route de Caminas
- ✓ Enfouissement des lignes route d'Ensarla
- ✓ Travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle mairie
- ✓ Acquisition foncière centre du village

### ❖ AUTOFINANCEMENT

Épargne brute dégagée en 2021 : 659 154,40 €

Capacité de désendettement : **1 an et 22 jours**

Temps calculé dans le cas où la collectivité décide de rembourser l'encours de la dette en consacrant toute son épargne brute engagée.

(Moyenne des communes de la CCF = 3 ans et 4 jours)

(Moyenne de la strate = 3 ans et 130 jours)



→ L'endettement de notre commune demeure à un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de taille similaire.

### ❖ RÉSULTAT DE CLÔTURE (solde disponible au 31/12/21)

- Fond de roulement : 1 542 148,95 €

### ❖ COÛT DES DÉGRADATIONS

- En 2021 : 16 475,77 € (dégradations et incivilités)
- En 2022 : 64 501,88 € (avec préjudice estimé suite au vol dans les locaux des services techniques)

### ❖ Services publics à prix modérés



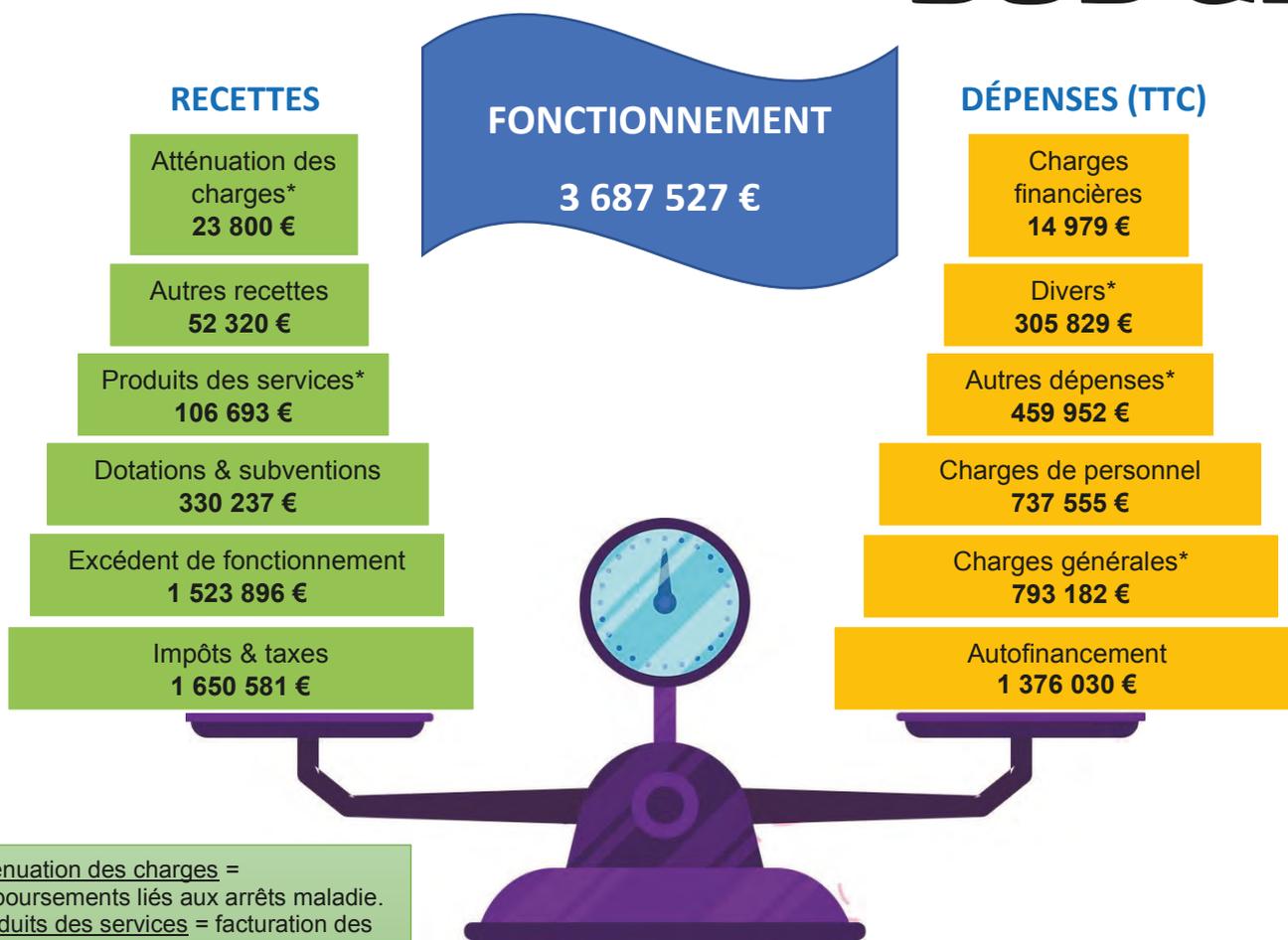
**0 €**  
Médiathèque  
Gratuite



**2.16 €**  
Prix moyen payé par les familles pour un repas à la cantine alors que le prix de revient s'élève à 6.75 €



**0 €**  
Pour 1h passée avec une conseillère numérique de la CCF



\*Atténuation des charges = remboursements liés aux arrêts maladie.  
\*Produits des services = facturation des services aux usagers, location salle des fêtes et redevances fermiers.

\*Divers = amortissements  
\*Autres dépenses = FPIC, dépenses imprévues, autres charges de gestion courante, dotations aux provisions, dépenses exceptionnelles et subventions aux associations.  
\*Charges générales = actions enfance et jeunesse, centre de loisirs, cantine, école, loisirs et activités, médiathèque, fonctionnement des services municipaux, administratifs, techniques et entretien des bâtiments communaux.

## ❖ Taxe foncière, taxe d'habitation

30.40 %

C'est le taux de la **taxe foncière (sur le bâti)** pour 2022.  
Il était stable depuis 2008



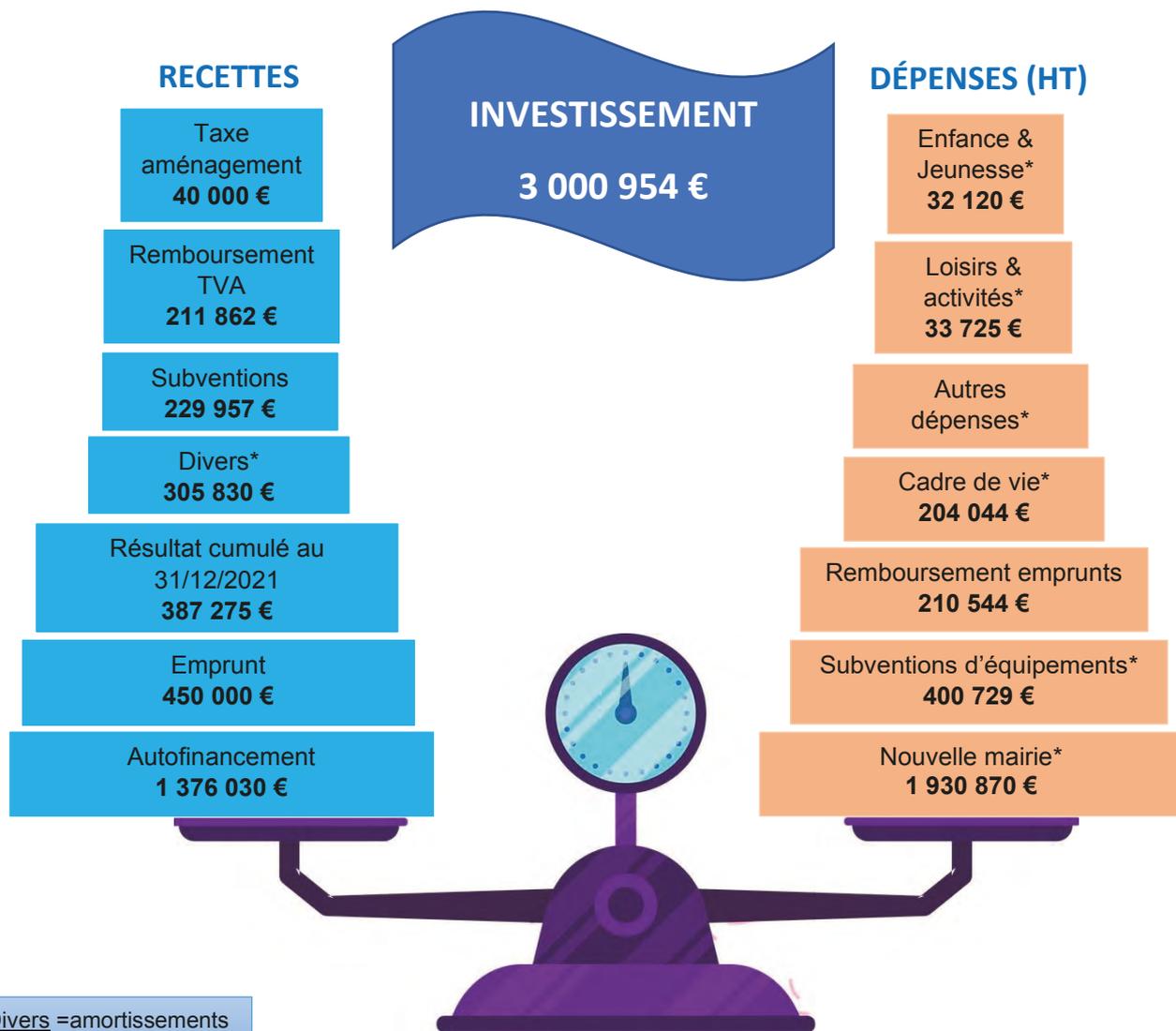
## TAXE D'HABITATION

Cette taxe sera supprimée entièrement en 2023

Les disparitions de la dotation de l'État en 2021, du produit de la taxe d'habitation, bien que partiellement compensé par l'État, constituent une baisse des recettes conséquente pour la commune. Par ailleurs, l'inflation et l'augmentation du prix des énergies ont amené le conseil municipal à rompre la stabilité de la taxe foncière sur le bâti qui existait depuis 2008 en la passant de 29.40 % en 2021 à 30.40 % en 2022.

## ❖ Analyse du budget de fonctionnement et d'investissement

La bonne gestion du budget de fonctionnement de la commune est très importante. Une **attention particulière** à la **sécurité de la population**, aux **écoles**, à la **culture** et à une recherche **d'économie d'énergie** est essentielle pour faire vivre le village, au plus près de vos préoccupations quotidiennes.



\*Divers = amortissements

\*Enfance & jeunesse = École, ALAE et cantine.

\*Loisirs & activités = travaux et équipement Médiathèque, Salle des fêtes et Salle polyvalente.

\*Autres dépenses = dépenses imprévues.

\*Cadre de vie = travaux et équipements services municipaux et bâtiments communaux, frais d'études et frais d'insertion.

\*Subventions d'équipements = voirie, trottoirs.

\*Nouvelle mairie = études, honoraires & travaux de construction

## ❖ Financement des dépenses d'investissement

### Prévision de réalisations 2022

- ✓ Nouvelle mairie
- ✓ Trottoirs hors agglomération
- ✓ Ombrage école
- ✓ Vidéo-surveillance des bâtiments
- ✓ Entretien des bâtiments communaux

### Financement

- ✓ Autofinancement (économies)
- ✓ Emprunt
- ✓ Amortissements
- ✓ Subventions Etat, Région et Département
- ✓ Remboursement de la TVA sur investissements précédents



## ❖ Nouvelle mairie

Les travaux de construction vont être étalés sur 2 ans. Dans le budget présenté, ils ont été pris en totalité en 2022. Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental sont en cours d'instruction et n'ont pas été prises en compte. Les subventions attendues sont de 40%.

Les dépenses d'investissement sont présentées hors taxes, la TVA étant avancée par les communes et remboursée par l'État à hauteur de 16,40%.

## Dégradations incivilités

Depuis janvier 2022 le coût des dégradations et incivilités s'élève à **64 501,88 €** (incluent le préjudice estimé suite au vol survenu aux services techniques dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 2022).



## Initiatives des habitants

**M. PATTYN Rémy**  
Entreprise terrassement

CREATION D'ENTREPRISE SUR VILLENEUVE LES BOULOC

Aménagez et optimisez vos espaces



Travaux de terrassement, VRD  
Travaux de soutènement / enrochement  
Travaux d'assainissement



06 74 62 31 23  
remtp.31@gmail.com



**Mme SEGRETIN Valérie**  
Réflexologue

### CABINET PRATICIEN REFLEXOLOGUE

**Valérie SEGRETIN**

Auriculothérapie - Abdominale & Thoracique  
Craneo Faciale - Dorsale & Vertébrale  
Palmaire - Plantaire



Sur rendez-vous **06.71.95.51.90**

[www.praticien-reflexologue.seg31.fr](http://www.praticien-reflexologue.seg31.fr)



1243 ROUTE DE BOULOC  
31620 VILLENEUVE LES BOULOC

15 RUE DU CHÂTEAU  
31620 BOULOC

## Réalisation de clôtures

Par délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2019, toute construction de clôture est soumise à autorisation d'urbanisme.



Les clôtures en haies vives utilisant de préférence des essences végétales locales sont vivement conseillées, de façon à obtenir une intégration optimale au paysage environnant. La hauteur maximale de la haie vive est de 2 mètres pour une implantation à 0.50 m des limites séparatives. Elle pourra dépasser cette hauteur si elle est placée à une distance minimale de 2 m des limites séparatives.

A défaut de clôture en haies vives, toute nouvelle édification de clôture, que ce soit pour une maison existante, une maison neuve, ou un terrain est soumise à **une déclaration en mairie avant la réalisation des travaux. Rappel : les murets des clôtures doivent impérativement être enduits.** Plus d'informations en mairie et sur le site [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr) : Vie municipale / Urbanisme et réseaux

## Un guichet numérique pour les demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, grâce à la dématérialisation, vous pouvez déposer votre demande de Certificat d'Urbanisme ou votre permis de construire directement en ligne, sans frais, et suivre en toute transparence et à tout moment l'avancée du dossier, le tout sans frais.

Le dépôt en version papier est toujours possible en mairie, aux horaires d'ouverture de 8h00 à 10h00 et 16h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Pour accéder au guichet numérique :

[www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr) : Rubrique Urbanisme / Démarches

Plus d'infos sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

## Extinction de l'éclairage public



L'éclairage public de Villeneuve-lès-Bouloc est récent, équipé « d'horloges astronomiques », ce qui permet un allumage-extinction en fonction du lever-coucher du soleil ainsi que des baisses d'intensité de la lumière la nuit. Par ailleurs une partie de cet éclairage est équipé de Led.

La commune a décidé d'aller plus loin en proposant lors du prochain Conseil Municipal une délibération concernant **l'extinction de l'éclairage public de 00h00 à 5h00 tous les jours** (parties concernées : RD45 A, lotissements attenants et parkings maison médicale, salle des fêtes et place de l'ancienne Forge) excepté sur les carrefours dangereux (Masseribaud, Clos mignon et Sudriers).

Cela participe à :

- la réduction de la consommation énergétique,
- la diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- la préservation de la biodiversité et notamment des déplacements de la faune pendant la nuit.



## Solidarité Ukraine

En solidarité avec les Ukrainiens, le CCAS et la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc ont organisé une collecte de dons le dimanche 13 mars afin de récolter des produits d'hygiène et d'alimentation pour couvrir les besoins les plus urgents.

C'est l'entreprise Gomila de Villeneuve-lès-Bouloc qui a assuré le transport de ces dons à la frontière ukrainienne dans un bus prêté par Verdié Voyages. Ce bus a également servi à ramener des réfugiés ukrainiens en France, avec l'aide de l'association "Solidarité du Gers" de Lectoure, où des familles d'accueil les attendaient.

Deux enfants et leur maman ont été accueillis sur notre commune.

Par ailleurs, le CCAS de Villeneuve-lès-Bouloc a acheté des produits pharmaceutiques pour couvrir les secours de première urgence. Ces produits ont été confiés à l'antenne de l'association Ukraine Libre Toulouse, basée à Bruguères.

Un don financier a également été effectué par le CCAS au travers du FACECO (Fonds Action Extérieure des Collectivités Territoriales), ouvert par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.



## France service à Castelnau d'Estrétefonds

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La maison France Service à Castelnau d'Estrétefonds, guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de service public (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique) est maintenant ouverte. Elle se situe dans l'espace Lagleyse. Pour plus de renseignements [ccas@mairiecastelnau.fr](mailto:ccas@mairiecastelnau.fr) / 05.34.27.66.40



## Repas des aînés 03/12

Le CCAS et la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc sont heureux de vous annoncer que le prochain repas des aînés aura lieu le **samedi 3 décembre 2022** à la salle des fêtes. Réservez la date !

**Le coupon d'inscription figurera dans le prochain magazine municipal du mois d'août.** Nous espérons vous y retrouver nombreux.

## Attention au protoxyde d'azote !



BRÛLURES GRAVES  
**ASPHYXIE**  
 PERTE DE CONNAISSANCE  
 PERTE DE LA MÉMOIRE  
 ENGOURDISSEMENT DES MEMBRES  
**VOMISSEMENTS**  
 DÉSORIENTATION - VERTIGES  
 RISQUES DE CHUTES  
 IMPUISSANCE...

La municipalité alerte les parents et les jeunes Villeneuvoises et Villeneuvois sur les dangers liés à l'usage détourné du gaz hilarant, appelé « proto », vendu sous forme de capsules notamment en grandes surfaces.

Les risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : carence et/ou inactivation en vitamine B12 qui peut entraîner des atteintes de la moelle épinière et une anémie, des troubles psychiques.

**C'EST HILARANT ?  
 OUI, MAIS POUR  
 COMBIEN DE TEMPS ?**

Des dispositifs d'aide anonymes et gratuits sont à disposition sur le site Drogues info service ou en contactant l'ARS à l'adresse [ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr)

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

### Etat de déploiement de la fibre sur la commune

Toutes les zones du village sont ouvertes à la commercialisation mais toutes les habitations ne sont pas encore éligibles.

Fibre 31, en charge du déploiement, installe au fur et à mesure les derniers équipements.

Sur leur site, <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>, vous pouvez suivre l'évolution du raccordement de votre logement grâce à la légende en bas à gauche sur la carte de déploiement.

Si vous avez une maison grise à l'emplacement de votre maison sur le plan, cela signifie que vous n'êtes pas encore éligible et vous passerez dans les prochains mois en bleu (bientôt éligible), puis en vert (éligible).

Pour toute question technique, de raccordement, de référencement... vous pouvez contacter fibre 31 par mail à l'adresse [contact@fibre31.fr](mailto:contact@fibre31.fr) ou par téléphone au 05.32.93.00.66



Accès  
 au site  
 Fibre 31  
 éligibilité

## Le mot de la vice-présidence

2022 a démarré en fanfare et nous vous promettons dans les mois à venir encore de très belles surprises ! Du cabaret Cirque Cirkomcha, au swing des Mademoiselles, en passant par l'observation du ciel et les comptes tactiles Perlimpinpin, nous avons fait le choix, pour cette saison culturelle, de l'éclectisme afin que chacun et chacune, quel que soit son âge, puisse s'émerveiller et se divertir.

Par ailleurs, notre médiathèque vous propose deux expositions qui appellent aux voyages sous toutes ses formes.

N'hésitez pas à réserver vos places sur notre site pour les prochains événements ! Usez et abusez de ces moments qui vous sont destinés ! Nous espérons que vous apprécierez ces spectacles, autant que nous avons aimé les sélectionner pour vous. Belle saison culturelle à toutes et à tous.

Dominique NICOLA

« L'imagination, c'est l'art de donner vie à ce qui n'existe pas, de persuader les autres d'accepter un monde qui n'est pas vraiment là »

Paul Auster

## Bienvenue à Laurent

Depuis le samedi 19 mars, vous avez certainement rencontré Laurent BOUDARD notre nouveau médiathécaire. Il remplace Céline qui est partie vers d'autres horizons professionnels.



Bibliothécaire de formation, spécialisé en musique et ayant un goût particulier pour le cinéma, il a œuvré au conservatoire de Villeurbanne et comme bibliothécaire dans une médiathèque communale pendant quatre ans. Il vous attend à la médiathèque sur les horaires habituels et maintiendra l'accueil des classes afin de favoriser la découverte et l'attrait de la lecture en direction du public jeunesse.

Laurent vous présentera les nouveautés de la médiathèque le samedi 21 mai 2022 à 9h30. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

## Concours des Incorruptibles

Dans le cadre des Incorruptibles (édition 2021-2022), premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée, la médiathèque vous annonce que les votes sont clôturés depuis le 23 Mai. L'annonce du 33ème palmarès est prévue pour le début du mois de Juin. Merci aux jeunes d'avoir participé à ce prix littéraire.

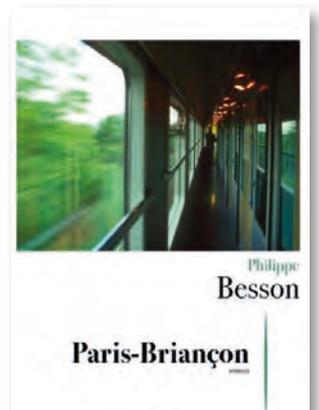
## Congés d'été

La médiathèque sera fermée du mardi 9 au samedi 20 août 2022.

## Le coup de cœur de Laurent

**Paris-Briançon** de Philippe Besson

Rien ne relie les passagers montés à bord du train de nuit n°5789. À la faveur d'un huis clos imposé, tandis qu'ils sillonnent des territoires endormis, ils sont une dizaine à nouer des liens, laissant l'intimité et la confiance naître, les mots s'échanger, et les secrets aussi. Derrière les apparences se révèlent des êtres vulnérables, victimes de maux ordinaires ou de la violence de l'époque, des voyageurs tentant d'échapper à leur solitude, leur routine ou leurs mensonges. Ils l'ignorent encore, mais à l'aube, certains auront trouvé la mort.



Voici la trame du nouveau roman de Philippe Besson qui décrit avec chaleur des hommes et des femmes qui se découvrent différemment au gré des heures. Un beau livre sur les rencontres qu'on n'attend pas, celles qui permettent de se confier autrement et la fatalité d'un accident. A découvrir



# SAISON CULTURELLE 2022

## PROGRAMMATION DU 2ND SEMESTRE

Réservations en ligne sur le site [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr) ou directement à la médiathèque à compter du 1er juillet 2022

## École

ÉCOLE PRIMAIRE VILLENEUVE-LES-BOULOC

**Inscription petite section**  
rentrée 2022-2023

Vous habitez Villeneuve-lès-Bouloc et votre enfant né, en 2019, fera sa **rentrée en petite section de maternelle** en septembre 2022.

Afin de procéder à son inscription, vous pouvez dès maintenant contacter la mairie (05.61.82.02.29) pour remplir la fiche de préinscription.

Les pièces à joindre sont les suivantes :

- justificatif de domicile
- carte d'identité des parents
- livret de famille

Une fois la fiche de préinscription validée par la Mairie, vous pourrez prendre contact avec la directrice de l'école au 05.61.82.09.64 ou par courriel à l'adresse suivante : [ce.0311078d@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311078d@ac-toulouse.fr), afin de convenir d'un **rendez-vous** et organiser une visite individuelle de l'école.



### **RECRUTEMENT DE 2 VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

**2 postes de service civique seront à pourvoir sur l'école primaire pour la rentrée 2022-2023** : ces 2 volontaires permettront la mise en place de modalités d'apprentissage diverses, selon les niveaux de classe de la maternelle au CM2 : accueil des élèves le matin, prise en charge de petits groupes dans la classe ou dans la BCD de l'école. Ils collaboreront à la gestion

de la BCD (entretien des livres, gestion des prêts, lecture d'albums). Ils aideront également au développement des grands projets de l'année (projets solidaires, défi-vélo, spectacles de l'école, conseil des élèves, ...). Ils peuvent être également amenés à animer des petits groupes de jeux coopératifs pendant les récréations, et apprendre aux élèves à mieux vivre ensemble, à gérer leurs conflits de manière positive, à mieux communiquer entre eux.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse de l'école : [ce.0311078d@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311078d@ac-toulouse.fr) avant la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022 afin de pouvoir signer les contrats dès mi-septembre.



## Visite de la Cinémathèque de Toulouse

Lundi 14 mars et mardi 15 mars, nous sommes allés en bus à Toulouse visiter la Cinémathèque pour nous aider à comprendre comment faire notre film. Nous avons découvert des objets techniques créés par les frères Lumière et nous avons vu des films qui dataient de 1895.

Nous avons appris que les premières couleurs étaient peintes directement sur la bande du film et que les premières bandes sons étaient faites pendant la projection du film, dans la salle de cinéma, par des personnes et un orchestre jouait la musique.

Nous avons aussi compris ce qui donne le mouvement des personnages dans un film d'animation : ce sont environ 24 photos qui défilent sur le projecteur en 1 seconde.



Nous avons beaucoup aimé cette sortie !

Les élèves des 4 classes : CP, CE1-CE2G, CE1-CE2S, CE2-CM1

(article écrit par les CE2-CM1)



## Le muséum d'histoire naturelle de Toulouse

Dans le cadre de leur travail sur les personnages imaginaires, les maternelles ont eu l'occasion de se rendre au Muséum de Toulouse. Ils ont pu profiter de l'exposition temporaire sur le thème de la magie. Après avoir visité l'exposition permanente et ses collections d'animaux, de squelettes, et autres pierres précieuses...., ils ont participé à des jeux avec une animatrice du musée : objets à retrouver dans l'exposition, plante « magique » à reconnaître...

A leur retour ils ont pu pique-niquer dans leur classe, et ça aussi, c'était magique !!





Fresque réalisée par les enfants durant l'été 2021.

## Accueil de loisirs

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser pour notre absence sur l'édition dernière du magazine municipal de la commune.

Cette année, de nombreux changements sont intervenus au sein de notre structure. Le Centre de Loisirs de la commune a été assuré cette année sous la direction de Charlène Ghodbane secondée par ses adjointes, et Marine Falcou a entamé une formation de direction.

Les différents protocoles sanitaires ont rythmé et impacté l'organisation des activités mais, désormais, avec le retour au brassage des élèves en tous lieux, de nouvelles activités ont pu être proposées.

### Retour vacances du mois de février :

La nouveauté de ces vacances a été la veillée de 18h45 à 21h30. Le début de soirée a commencé autour d'un pique-nique dans la salle bleue. Puis les festivités ont commencé : blind test, danse, cache-cache géant... Les bonbons étaient eux aussi de sortie pour le grand bonheur de la petite souris !

### Retour Covid :

Depuis le 14 mars 2022, le masque n'est plus obligatoire, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour les enfants comme pour tout le personnel.

Grâce à cet allègement, nous pouvons brasser les enfants par cycle.

Nous maintenons cependant le service en cantine par classe.

Nous serons toujours vigilants en prenant compte des besoins des enfants, tant dans l'instruction que dans l'éducatif. Sans oublier un point essentiel, le bien-être des enfants en respectant leurs besoins physiologiques, biologiques et psychologiques.





## Carnaval :

Suite au protocole sanitaire, le carnaval a dû être reporté plusieurs fois et a finalement eu lieu le vendredi 18 Mars 2022. Cela a été un réel bonheur de voir le sourire sur le visage de vos enfants. M. Carnaval, sur le thème des bonbons, a été la vedette de ce jour-là.



## Point TAP :

Comme vous le savez, le protocole a compliqué l'organisation des TAP. Cependant nous avons mis en place le TAP roller grâce à la collaboration du club de la commune mené par Mme Rose Charline. Pourquoi avoir choisi le roller ? Cela fait progresser l'enfant au niveau de la motricité et du sens de l'équilibre. Il permet aussi d'acquérir davantage de confiance en soi. La persévérance est importante puisque même si l'on tombe, il faut se relever.



## Spectacle :

Le **vendredi 24 juin 2022** à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc nous vous attendons à 19h30 pour le spectacle de fin d'année. En raison du départ au collège des CM2, nous avons décidé de leur confier l'organisation du spectacle de fin d'année. Tous les enfants monteront sur scène pour notre plus grand plaisir. Nous gardons le secret sur le thème du spectacle, et comptons sur vous pour applaudir nos petits artistes.



## Comité des fêtes

Nous nous étions quittés en juillet avec le sentiment que la fête locale était très attendue par beaucoup d'entre vous après 2 ans d'attente... nous nous sommes retrouvés lors du vide-grenier du dimanche 5 septembre avec le même sentiment !

Vos garages, remises, greniers, hangars, placards, cagibis, débordaient d'objets en tout genre qui ont pu être négociés sur les très nombreux stands d'exposants de cette édition. Trois allées ont été nécessaires pour accueillir tous les exposants, qui, s'ils n'ont pas forcément fait fortune, ont pu profiter d'une belle journée chaude et ensoleillée !



On se souviendra des stands variés : verdoyant et fleuri, coloré et pictural, mécanique, vestimentaire, antiques, littéraire, « horlogé » ou encore joueur et enfantin ! Il y en avait pour tous les goûts !

La tombola du vide-grenier aura permis à certaines et certains d'entre vous de remporter un ou plusieurs de ces objets quelque peu originaux et uniques (comme par exemple le pot « hippo-popo » ou la biographie non dédiée de Céline Dion !).





À peine 4 semaines plus tard, 2 premières ont marqué le week end :

- La première de votre comité des fêtes dans la salle des fêtes.
- La première édition de l'« **OKTOBER FEST** » du village (fête de la bière allemande).

En tenues bavaroises, nous avons eu le plaisir de servir bretzels, saucisses, choucroute, frites accompagnées de bières allemandes à près de 200 personnes !

Nous espérons que tout le monde a profité et apprécié cette soirée festive, gastronomique et musicale !



Certains d'entre vous ont « osé » la tenue typique et nous les en remercions, en espérant vous revoir encore plus nombreux pour l'édition 2022.

Mais avant ça, place à l'automne, l'hiver, aux fêtes de fin d'année... période pendant laquelle le comité rentre en hibernation et reprend des forces !

La Saint Patrick passée, arriveront ensuite les autres événements : marché gourmand en mai et surtout la fête locale pour bien lancer l'été et les vacances.



Prenez soin de vous et de vos proches, à très vite !

PS :

→ un grand bravo aux nouvelles recrues qui nous ont rejoint et nous ont prêté main forte : Emilie, Loryanne, Freddy, Patrick, bienvenue, et milles mercis !!

→ un grand merci également à Anaïs & Pierre qui ont bien galopé,

→ sans oublier nos fidèles supportrices exilées Améline et Elisa !!

→ Un grand merci à nos partenaires / fournisseurs pour la qualité des produits et des conseils !!



La Minute Blonde à Eurocentre



V&B à Fenouillet



Hans'l & Bretz'l à Aussonne

## Les petits papillons



Les membres de l'association « **Les Petits Papillons** » se retrouvent plusieurs fois par semaine dans la salle multi activités mise à disposition par la mairie.

Vous êtes une assistante maternelle agréée ou parent ou accompagnant d'enfants de moins de 3 ans ? Venez partager avec nous un moment convivial et ludique le matin de 9h30 à 11h30.

Les enfants ont à leur disposition des jeux adaptés à leur âge en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...), des groupes encadrés d'activités sont mis en place en fonction des enfants et leurs envies (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...).



Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes tels que l'automne, Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, fêtes des mères et pères... (collage, peinture...) Nous programmons des sorties selon la météo (parcs, jardins...).

Nous organisons des petites fêtes et goûters en musique selon les périodes : Anniversaires, Noël, Carnaval, Chandeleur, Pâques.

Nous fréquentons également la médiathèque avec les enfants le vendredi matin.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou

téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

*Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.*

Contact :

Les Petits Papillons - Mairie - 31620 Villeneuve-lès-Bouloc – Tel **06.83.17.84.69** (Christine DUMAS)

Email : [lespetitspapillons31620@gmail.com](mailto:lespetitspapillons31620@gmail.com)

(Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901- N° RNA : W313024298)



## VLB Pétanque

Tout d'abord nous tenons à remercier nos fidèles adhérents et exposants du marché de Noël, qui ont toujours été présents tout au long de cette période Covid.

Cette mauvaise période étant derrière nous ou presque, nous sommes heureux de vous retrouver les vendredis soir lors du concours de pétanque à partir de 20h30, jet du but 21h.

À noter : le **samedi 18 juin FÊTE DE LA MUSIQUE**, au programme balade moto et voiture ancienne, concert, repas et buvette sur place.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée.

Le bureau de VLB Pétanque



## Les Patineurs Villeneuvois

C'est un début d'année riche en événements pour les Patineurs Villeneuvois !

Le club a organisé début février une sortie à la patinoire afin de pouvoir tester les apprentissages de glisse de début d'année. Parents, frères et sœurs étaient conviés pour ce moment de partage. Une sortie bien appréciée car c'est plus de 120 personnes qui ont répondu présentes ! L'occasion pour nos adhérents de pouvoir s'amuser en montrant ses progrès et pour certains membres de leurs familles de s'essayer à la glisse. On ne dira pas qui des enfants ou des adultes se sont le plus amusés... rendez-vous en juin pour la sortie de fin d'année... chut, on n'en dit pas plus !

Depuis février également, l'association a mis en place des initiations rollers lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de la garderie. En partenariat avec l'association Léo Lagrange qui gère l'ALAE et la mairie, c'est plus d'une soixantaine d'enfants inscrits pour découvrir les joies de la glisse avec notre professeur. Un grand merci à la mairie pour son financement, sans lequel ces initiations gratuites pour tous n'auraient pas pu voir le jour.

Chaque première semaine des petites vacances scolaires, nous organisons une rencontre entre les cours adultes et le cours ados. Après un petit échauffement, des matchs

amicaux de hockey sur rollers ont lieu dans la bonne humeur. Des rencontres plébiscitées par de nombreux adhérents qui permettent aux ados de se mesurer à l'expérience d'équipe des adultes et ainsi progresser dans leur jeu.

Nous ouvrons en juin les pré-inscriptions pour la saison 2022-2023, faites vite, il n'y aura pas de places pour tout le monde !

<https://lespatineursvilleneuvois.fr>



## Les Cools de Musique



Comme déjà annoncé dans le précédent magazine, cette année Les **Cools de Musique** fêtent leurs 30 ans. Cet anniversaire a été l'occasion de créer deux spectacles qui mêleront compositions, reprises, chorégraphies et chants. Le premier sera interprété le **dimanche 19 juin à 15h00** à la salle polyvalente de Gratentour. Le second aura lieu le **samedi 26 novembre 2022** à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc.

**Les places étant limitées, nous vous invitons à réserver au plus vite.**

Pour tous renseignements et réservations, vous pouvez nous contacter sur : [lescoolsdemusique@outlook.fr](mailto:lescoolsdemusique@outlook.fr) ou au **06 87 97 94 09**.

## ART'M Danse et Mouvement

### ART'M FAIT SON GALA !!

L'association ART'M Danse et Mouvement est heureuse de vous convier à son gala de danse de fin d'année le **samedi 18 juin à partir de 18h** à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc.

Tous nos élèves ont travaillé pour pouvoir vous proposer un spectacle complet sur le thème « d'Alice au pays des merveilles ». Nous sommes impatients de vous le faire partager !

Venez nombreux !!!



## L'amicale

### « Atelier Multisports »

Toujours l'atelier Multisports de 3/4 h pour les 4/6 ans le mercredi à 16h. L'animatrice assure des activités ludiques et sportives pour amener les enfants à se repérer dans l'espace, développer leur motricité. Ces situations mêlent plaisir, jeu et permettent de comprendre et d'accepter les règles du jeu : une parenthèse pendant la semaine d'école.



### « Partage tes sorties et tes loisirs »

Les programmations dans les salles de spectacle reprennent timidement après 2 ans de « somnolence sanitaire ». 3 sorties ont été organisées au Bascala à Bruguères :

- le **25 novembre**, une pièce de théâtre *Panique au ministère*, un vaudeville de Jean Franco et Guillaume Mélanie, mis en scène par Raymond Acquaviva avec Philippe Chevalier

- le **16 décembre** une soirée avec Les Acrostiches, une troupe de cirque française créée en 1994 à Toulouse, mêlant cirque, acrobaties, bonne humeur et rires.

- le **28 janvier**, le spectacle de Cali. À mi-chemin entre chanson française et rock, il revendique une position d'artiste concerné par les problèmes de la société et du monde et n'hésite pas à s'engager publiquement.

Le temps de ce début d'année pluvieux n'a pas découragé le groupe de marcheurs de pratiquer des sorties chaque jeudi, souvent sur des chemins carrossables comme le canal du midi ou la voie verte. Le temps printanier de ces dernières semaines va permettre d'arpenter à nouveau des sentiers dans la nature.

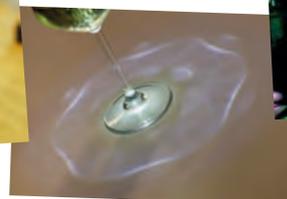
La sortie au village de La Romieu dans le Gers (avec visite de la Collégiale et les Jardins de Coursiana) sera organisée pour débiter la nouvelle saison.



### « Club Photo »

Lors des rencontres une fois par quinzaine le jeudi de 20h à 22h, nous échangeons sur des thèmes techniques. Arriver à photographier un objet en mouvement en donnant l'impression de vitesse n'est pas toujours aisé : un entraînement sur place avec des jouets d'enfants nous a permis de mieux comprendre cette prise de vue, tout comme les reflets (avec des verres de vin de Fronton, bien évidemment).

La sortie au Festival des lanternes à Blagnac le 25 janvier a permis de découvrir l'espace dédié aux sculptures de soie et d'appréhender la photo de nuit.



## Association « les autos anciennes de Villeneuve »



Nous sommes une bande de copains passionnés de voitures anciennes. Nous avons eu l'idée de nous réunir autour de notre passion commune. Tous les mois, nous organisons un rassemblement de véhicules anciens sur la place de la mairie. Cette manifestation a lieu le second dimanche du mois de 9H à 13H. Cet évènement est gratuit, tant pour les participants que pour les spectateurs.

Une petite buvette propose du café, viennoiseries ainsi que de quoi grignoter. Lors de ce rassemblement, les participants exposent leurs voitures aux spectateurs, et surtout n'hésitez pas à les questionner sur leur jouet,

ils adorent. 2 à 3 fois dans l'année, nous organiserons une balade autour de Villeneuve-lès-Bouloc afin de découvrir notre belle région.

Nous avons un groupe Facebook sur lequel vous pouvez nous suivre « Les autos anciennes de Villeneuve ». Nous vous attendons nombreux lors de nos prochains rassemblements.



## Judo Club

Cette première année sans interruption à cause du Covid aura été riche pour les petits judokas de Villeneuve.

Ils ont participé à une compétition à Verfeil et ont remporté de nombreuses médailles : Julien et moi-même sommes très fiers d'eux !!

Le stage inter-communes qui s'est déroulé pendant les vacances de février aura également été une réussite, les enfants de Villeneuve et ceux de Bouloc ont apprécié faire du judo ensemble et étaient tous enchantés.

En ce qui concerne la fin d'année, nous donnerons les dossiers d'inscription avant la fin des cours afin de préinscrire les enfants qui souhaitent continuer et ainsi leur garantir une place à la rentrée.

Enfin, je tiens à remercier Julien, cette année encore, pour tout ce qu'il apporte aux enfants et au club, nous avons beaucoup de chance d'avoir un professeur aussi passionné !

## ACEV

Après 2 ans sans manifestation festive l'ACEV est de retour ! Réservez la date du 10 septembre !

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser comme nous le faisons chaque année depuis plusieurs années de manifestations festives : Festivilleneuve ou méchoui et musique.

L'année 2022 nous permet de revenir vers vous avec plusieurs activités.

### SONT DONC ENGAGEES

#### 3 actions :

#### 1- CREATION DES « ATELIERS NATURE » EN COLLABORATION AVEC L'ALAE

L'association ACEV propose d'organiser et de mettre en œuvre un programme d'actions en direction des enfants de la commune de Villeneuve-lès-Bouloc sur le thème « Découverte du monde animal et végétal par nos enfants ».

2 premières sessions ont été organisées les 16 et 30 mars avec pour

objectif de sensibiliser à la fragilité et la complexité du monde vivant : Etaient au programme l'observation de Vairons et de Gambusies, la découverte des œufs d'escargots, l'identification des aliments de la chouette effraie, la vie des larves de rhinocéros, ....

#### 2- RECUEIL D'ESSAIMS D'ABEILLES



L'essaimage est la façon pour les abeilles de se reproduire. Ces dizaines de milliers d'abeilles qui se sont gorgées de miel afin de survivre pendant quelques jours, sont parties de la ruche pour rejoindre un endroit écarté de la ruche mère, en attendant d'élire domicile quelque part. L'essaim est là quelques heures ou quelques jours, accroché à une branche, en

attendant de trouver domicile.

Les abeilles sont rarement agressives pendant cette période.

Si vous avez des essaims d'abeilles n'hésitez pas à appeler André Faggion : apiculteur membre du réseau SAM (Syndicat des Apiculteurs Méridionaux), il répondra à votre appel (07 82 77 03 82)

#### 3- FESTIVILLENEUVE REVIENT

Enfin et surtout Festivilleneuve revient : le 10 septembre 2022 sur le thème du vent. Nous organisons des ateliers de création de cerf-volant, des démonstrations de cerf-volant, une montgolfière sera à votre disposition pour découvrir notre village depuis les hauteurs et enfin nous partagerons un repas suivi d'un petit concert avec le septette « NOLACOUSTIK » qui nous jouera du jazz New Orleans pour finir la soirée en musique.

REJOIGNEZ NOUS ET  
CONTACTEZ NOUS :

[acevilleneuve@gmail.com](mailto:acevilleneuve@gmail.com)

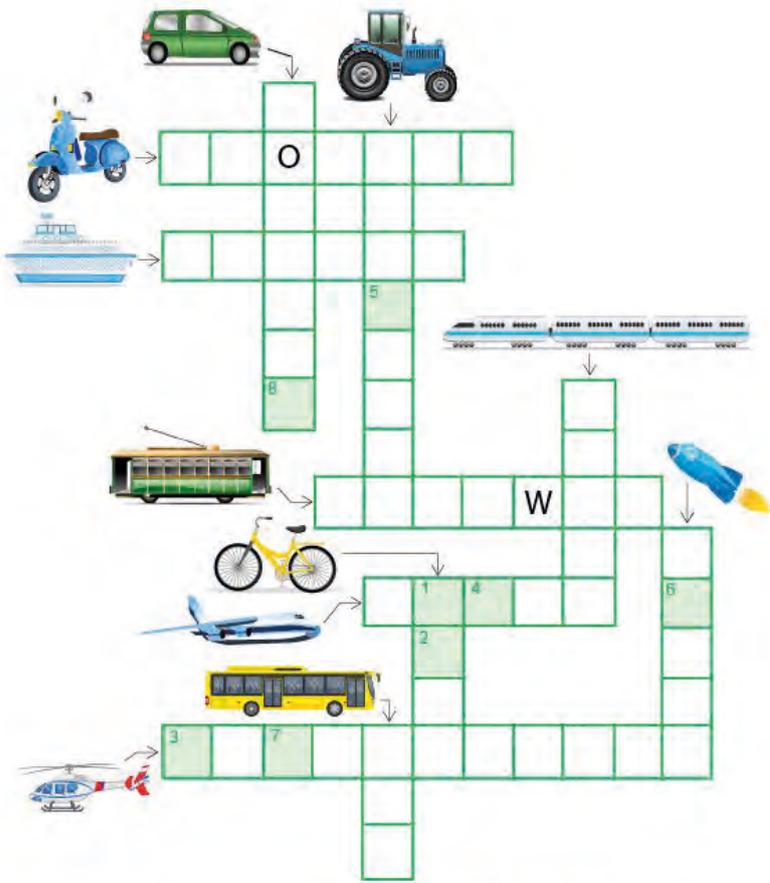
## Avenir de la RD45

L'association « Avenir de la RD45 », après ces deux dernières années de pandémie, va reprendre son activité auprès de ses membres et des riverains des voies concernées, ainsi que ses concertations auprès de la municipalité et du Conseil Départemental en vue d'obtenir dans les meilleurs délais, des mesures pérennes afin de réduire les excès de vitesse et la forte circulation sur cette portion de route entre Masseribaud et Eurocentre.

Si vous souhaitez participer à ces actions, contactez nous par email à l'adresse :

[contactRD45@protonmail.com](mailto:contactRD45@protonmail.com)

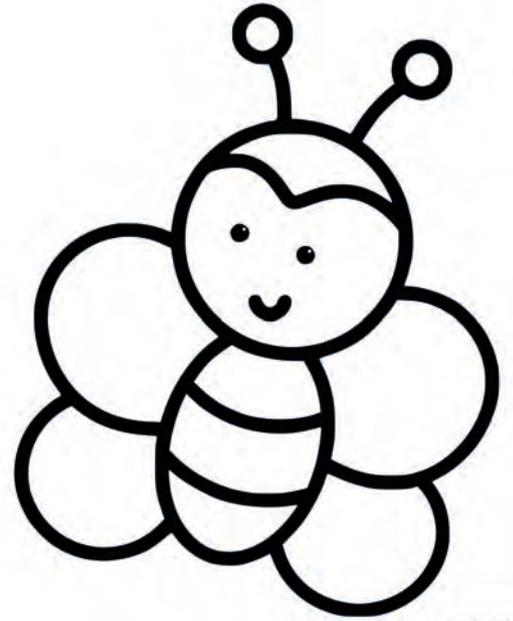
## > Mots fléchés



Mot mystère :

Réponse page 27

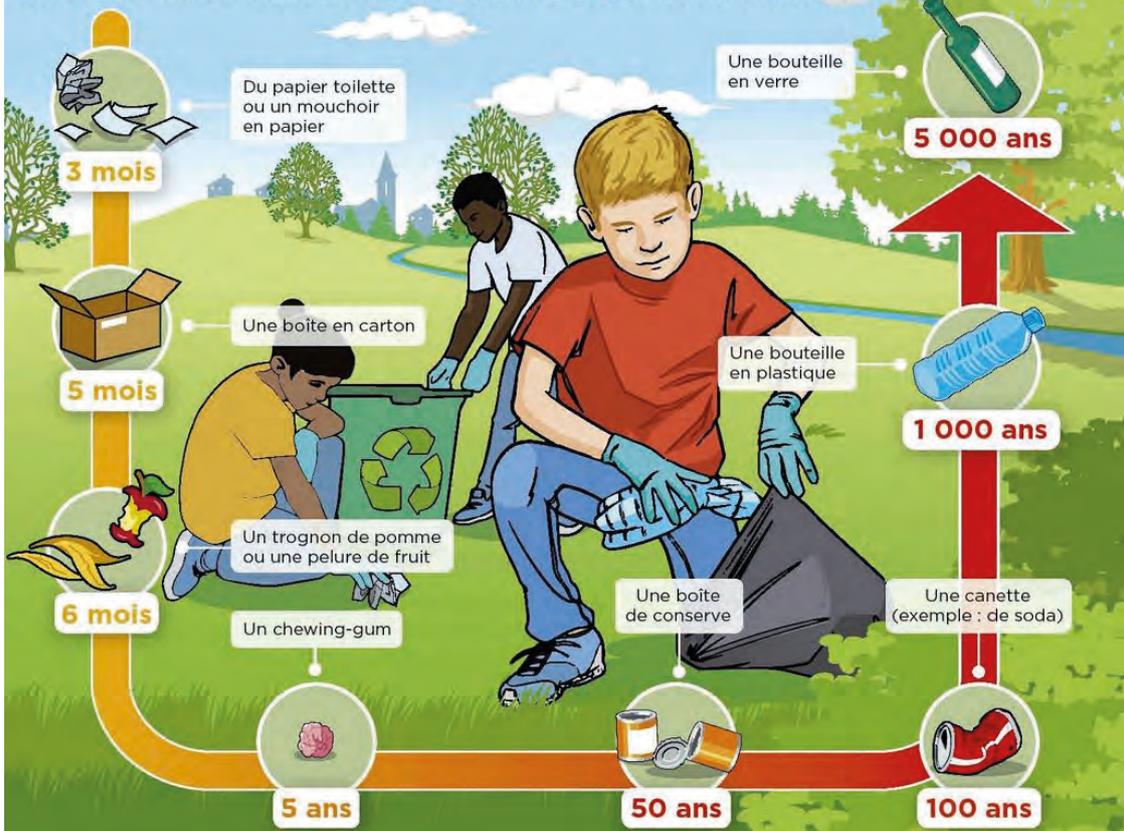
## > Coloriage



www.coloriage.info

## La durée de vie des déchets

Les objets abandonnés dans la nature mettent beaucoup de temps à **se décomposer**. Voici la durée **maximale** pendant laquelle certains déchets polluent l'environnement.



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

## « Que vive mon village ! » Élus de l'opposition

### 2,5M € POUR LA NOUVELLE MAIRIE, ...COMBIEN POUR L'ÉCOLE ?

Notre école c'est 92 enfants en 2011 et 242 aujourd'hui. Notre commune 1614 habitants devrait compter 2500 habitants voire 3000 à terme.

Or l'école est à son maximum de capacité malgré les interventions qui se sont succédées depuis 10 ans toujours dans l'urgence : construction de préfabriqués, agrandissement de la cantine, construction d'un préau... Cette politique de coup par coup est couteuse financièrement, impacte la qualité du service offert à nos enfants et ne permet pas d'anticiper les évolutions à venir. **IL EST URGENT D'AGIR !**

**Notre proposition : Définir collectivement pour 2027 un projet d'école ambitieux indispensable à l'épanouissement de nos enfants et à la vie du village**



- Constituons dès 2023 d'un groupe de travail ouvert à tous (Enseignants, parents, éducateurs, et enfants)
- Organisons notre projet d'école autour d'axes forts et d'objectifs concrets qui prennent en compte nos besoins, nos spécificités.
- Définissons nos priorités en termes d'innovations pédagogiques, mais aussi de politique culturelle et récréative.
- Imaginons une école (sans goudron) qui soit en termes d'architecture et de cadre de vie innovant intégrée dans la vie du village : jardin de découverte, restauration ouverte aux personnes âgées,..

Notre commune a des atouts : du terrain disponible, des moyens financiers, des acteurs motivés, Alors ....  
**Nous voulons croire en une commune innovante qui prépare le futur et s'occupe de ses enfants.**

A.Faggion T.Pattyn

## Majorité municipale

### LE DEVENIR DE NOTRE COMMUNE SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Comme mentionné dans notre profession de foi, **une étude va être engagée avant la fin du mandat pour moderniser notre école, la rendre plus fonctionnelle et mieux structurée.** Le patrimoine foncier communal existant nous offre l'opportunité de répondre à de nouveaux besoins. Nous sommes passés **de 150 élèves en 2011 à 241 élèves aujourd'hui.**

Maintenant que les travaux pour la nouvelle mairie vont débiter, **le devenir de la mairie actuelle** nécessite une réflexion commune qui va être réalisée avec votre participation à la suite de vos inscriptions lors des réunions de quartiers. Dès que la 3<sup>ème</sup> réunion de quartier aura eu lieu le 10 juin, nous vous convierons à un débat sur ce sujet. En effet, il est nécessaire de réaliser cette étude durant l'année 2022, afin de pouvoir lancer le nouveau projet dès 2024. Cette réhabilitation permettra de disposer d'un nouvel espace de vie communale, toujours en lien avec l'ambition du **développement de notre centre bourg.**



Lors de ces réunions de quartiers vous vous êtes également inscrits sur **le projet de réflexion de logements séniors** pour lequel la priorité est de déterminer par qui il sera porté. **L'agrandissement de l'espace de loisirs** fait aussi parti des projets pour lesquels vous serez sollicités afin d'aboutir à une réussite similaire à celle de la réalisation du city park et du skatepark. Nous reviendrons vers vous dès que nous serons prêts pour échanger sur ces deux sujets très importants pour les habitants de notre village.

## État civil

### NAISSANCES



**Le 03 octobre 2021**

FATMI Anaya, Livia

**Le 10 octobre 2021**

OLIVEIRA COSTA Simao, Christian, Jorge

**Le 21 novembre 2021**

TREICH Mathis, Nathan

**Le 08 décembre 2021**

HENOT Lyam, Daniel, Pierre

**Le 24 janvier 2022**

FRANCO Agathe, Romane, Mélanie

**Le 08 février 2022**

MADERN BOULIN Samuel, Otis, Jean

**Le 16 février 2022**

LOUREIRO Santana, Emilie, Christine

### MARIAGE



**Le 05 mars 2022**

MALIGE Bruno Rémy André et  
NAKKRUT Krittiya

### DÉCÈS



Le 08 novembre 2021

BONO Antonino

## Agenda

### JUIN

Du 4 juin au 19 juil.

Exposition « Occitanie »  
Salle d'exposition

Samedi 4 juin à 14h00

Atelier adulte  
« Carrément crazy ! »  
Maison des activités

Samedi 11 juin à 20h30

Concert « Rue des Tamaris »  
Salle des fêtes

Dimanche 12 et 19 juin

Élections législatives

Samedi 18 juin

Fête de la musique

Samedi 18 juin à 18h

Gala de danse  
Salle des fêtes

Samedi 24 juin à 19h30

Spectacle ALAE  
Salle des fêtes

### JUILLET

Du 1<sup>er</sup> au 3 juil.

Fête locale

### SEPTEMBRE

Du 1<sup>er</sup> au 29 sept.

Exposition  
« Le clos des vignes »  
Salle d'exposition

Samedi 3 sept. à 14h00

Atelier adulte  
« Carrément crazy ! »  
Maison des activités

Samedi 3 sept. à 9h00

Forum des associations

Samedi 10 sept.

Festivilleneuve

Samedi 17 sept. à 18h30

Atelier adulte  
« Relaxation sonore »  
Salle des fêtes

Samedi 24 sept. à 10h30

Spectacle  
« Tous mes préférés »  
Salle des fêtes

### OCTOBRE

Samedi 1<sup>er</sup> oct. à 10h30

Atelier parent/enfant  
« Yoga »  
Salle des fêtes

Samedi 1<sup>er</sup> oct. à 14h00

Atelier adulte  
« Carrément crazy ! »  
Maison des activités

Du 4 oct. au 15 nov.

Exposition  
« À l'école des sorcières »  
Salle d'exposition

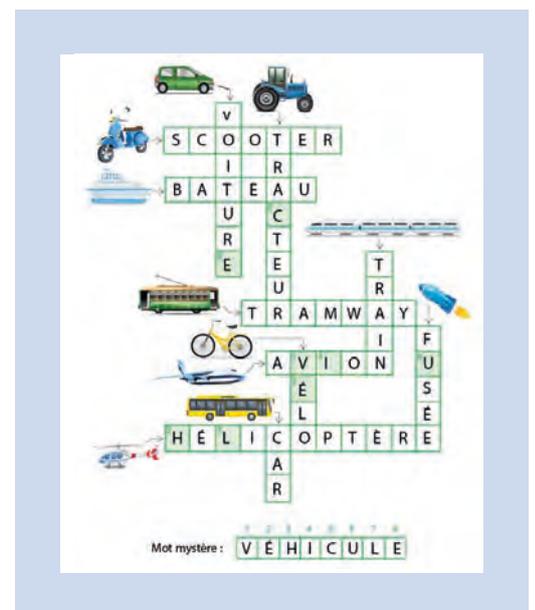
Samedi 8 oct. à 17h30

Spectacle  
« Le petit prince »  
Salle des fêtes

Samedi 8 oct. à 15h00

Atelier ado « Manga »  
Maison des activités

### RÉPONSE MOTS FLÉCHÉS



# L'ALAE

ET LES ENFANTS DU CM2 VOUS  
PRÉSENTENT :

*Tous en scène !*



Le vendredi 24 juin 2022

À 19h30 à la salle des fêtes de Villeneuve-Lès-Bouloc



Organisé par l'ALAE

